

FICHE TECHNIQUE Nr. 404 B



OPTIMA ultramatt



Type de matériau	peinture de dispersion supérieure, ultra mate, pour intérieur, résistante aux frottements, conformément à la norme DIN 53 778 SM.
Classification selon norme DIN	DIN 53 778, résistante aux frottements. Catégorie de produits SM.
EN 13 300	résistance au frottement humide : classe 2, pouvoir couvrant à sec : classe 1, pour 7 m ² /l degré de brillance : mat complet.
Usages	destinée à toutes les applications intérieures, sur murs et plafonds, donne des couches d'excellente qualité.
Coloris	blanc
Densité	env. 1,50 g/ml soit 1.500 g/l
Base liante	cololymère-acétate de vinyle.
Propriétés	"einZA OPTIMA ultramatt" est prête à l'emploi ; possède un grand pouvoir couvrant et offre un niveau de qualité égal à celui d'une peinture mono-couche. Les couches obtenues ont un aspect régulier et ultra mat. Permet une bonne accroche et des propriétés de mise en œuvre particulièrement élégantes, ne goutte pas, n'éclabousse pas. Peut être mise en œuvre en pulvérisation. Ne contient pas de formaldéhyde. "einZA OPTIMA ultramatt" ne contient aucune substance causant l'effet de fogging (ou poussières noires) et dispose d'un certificat l'attestant (LAB 1684/09).
Consommation	130 - 160 ml/m ² par couche, selon le support.
Supports	convient à tous les enduits intérieurs fermes, secs et propres, ainsi que bétons, bétons cellulaires, maçonnerie, cloisons en plâtre et papiers peints ingrains.
Traitement préalable des supports	les supports doivent être traités selon les règles reconnues, avant la pose d'une couche de peinture. Les surfaces particulièrement absorbantes et les parties de supports endommagées ou écaillées doivent être traitées, en priorité, à l'aide d'une couche de fond. Il est important de vérifier la stabilité des couches anciennes. Les parties intactes et solidement adhérentes peuvent être repeintes, si elles ont été nettoyées au préalable. Les couches de détrempe ainsi que les couches irrégulières et mélangées doivent être éliminées. Le choix du type de couche de fond adéquat dépend des contraintes du support. Veuillez consulter à ce sujet la fiche technique de nos produits de fond „einZA Grundiermittel“.

Succession des couches	dans la plupart des cas, <i>sur surfaces neuves et anciennes</i> , une seule couche épaisse suffit, non-diluée ou diluée avec max. 5% d'eau. <i>Sur les surfaces rugueuses ou très irrégulières</i> , appliquer une couche intermédiaire, diluée au max. avec 5% d'eau, puis une couche de finition non-diluée.
Indications d'utilisation	application des couches avec un rouleau, pinceau ou procédé airless. Pour le procédé airless et selon le type d'appareil utilisé, soit pur, soit dilué jusqu'à environ 10% d'eau. Taille de buse : 0,74 mm = 0,029" ou 0,63 mm = 0,025". Ce produit permet une mise en œuvre rapide et des couches scellées, et forme un film compact, si bien que la structure des papiers peints ingrains ou des tissus de verre reste visible.
Indications écologiques	"einzA OPTIMA ultramatt" ne contient aucun solvant et est biocompatible. Ceci est certifié par un rapport émis par l'Institut pour l'Hygiène du Milieu et la Médecine Préventive de l'Université d'Erlangen-Nuremberg, RFA (connu sous le nom de "Erlanger Ciliatentest" et disponible sur simple demande).
Température de mise en œuvre	la température de l'air et des supports ne doit pas être inférieure à +5°C.
Mise à la teinte	uniquement avec le système de mélange de couleurs „einzA -Vollton“ (pleins tons) ou „Abtönpasten“ (mélanges colorants). Ne jamais utiliser de concentrés universaux de colorisation d'autres marques, ni de pâtes de nuances ou autres préparations de pigments de colorisation, ceux-ci peuvent provoquer une perte de qualité !
Nettoyage des instruments	à l'eau, immédiatement après l'utilisation.
Stockage	conserver au frais mais à l'abri du gel, en emballage d'origine fermé.
Gestion des déchets	remettre les emballages, préalablement vidés, à un service de récupération des déchets à problèmes.
Conditionnement	15 l
Indication	les pots ouverts doivent être utilisés rapidement ainsi que les produits dilués. Les agents conservateurs utilisés sont respectueux de l'environnement mais ne garantissent pas de stockage prolongé des emballages après leur ouverture.

Indications sur la sécurité et les dangers

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses. Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité REACH conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008. Accessible en permanence sur www.einzA.com ou sdb@einzA.com.

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Teneur en COV selon l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE

Teneur maximale en COV Annexe II A (sous-catégorie a).

PA : max. 30 g/l après la phase II (2010).

Teneur max. en COV de „einzA (mix) OPTIMA ultramatt“: <1 g/l.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Édition 10/2023 ; avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.